



Le 15 août, 2020

Monsieur David B. Fleeming
Président, Comité de défense des intérêts
Patrimoine Ottawa
2 Avenue Daly, Ottawa, Ontario
K1N 6E2

Énoncé sur la proposition révisée d'un ajout au Château Laurier

La proposition révisée d'un ajout au Château Laurier **n'est plus une structure rectangulaire monolithique** qui forme une barricade physique qui a une expression architecturale étrangère sans rapport avec le bâtiment existant qui tourne le dos au cadre romantique environnant. La proposition révisée **est maintenant un ajout contemporain compatible** à ce lieu historique national. **La forme et la volumétrie, le motif et le rythme, la matérialité et la relation avec le milieu**, de la conception révisée, permettent de respecter les valeurs patrimoniales du lieu historique national telles qu'exprimées en détail ci-dessous.

Forme et volumétrie

L'addition désormais façonnée en deux pavillons offre un relief dynamique multi-plans, accentue l'asymétrie de l'hôtel, et prolonge les ailes est et ouest du bâtiment existant, caractéristiques marquantes du Château.

La forme plus élancée des pavillons qui s'alignent avec la hauteur des ailes existantes du bâtiment, renforce la poussée verticale du bâtiment, une caractéristique importante de l'architecture de style Château.

La connexion en verre transparent de forme horizontale basse entre les deux pavillons ouvre la cour, un attribut distinctif du Château.

La volumétrie du toit fait écho à la masse du toit existant, renforçant la proéminence de la ligne de toit.

La forme du toit en escalier suggère, d'une manière abstraite contemporaine, l'idée d'un toit en angle, s'harmonisant avec la ligne de toit qui monte vers le ciel, fondamentale aux qualités pittoresques du Château.

Motif et rythme

L'ajout réinterprète, dans une expression architecturale contemporaine, le **motif tripartite** du bâtiment existant - **base, section médiane et toit** - un élément caractéristique dominant de l'architecture existante.

La **base de l'addition**, exprimée par une colonnade au rez-de-chaussée, prolonge le motif rythmique et s'aligne avec la base proéminente du bâtiment existant, mettant en valeur, de tous côtés, les espaces publics. Sur la façade ouest, le rythme des ouvertures de la fenestration renforce le motif du tunnel ferroviaire d'origine le long du canal Rideau.

La **section médiane de l'ajout** s'inspire du bâtiment existant pour transmettre, dans une approche mathématique moderne, les proportions solides à vide (pierre à fenêtre) du bâtiment existant, un élément clé qui définit le caractère de l'hôtel. Les niveaux de plancher du nouvel ajout s'alignent visiblement avec le rythme des niveaux d'étage de l'hôtel existant en respectant l'échelle du tissu architectural ajoutant de l'animation à la composition.

Le motif crénelé du **toit de l'addition**, tiré - de manière abstraite - du motif de lucarne complexe du toit existant, ajoute de la richesse à la ligne de toit, un trait du Château.

Matérialité

L'enveloppe de l'addition est principalement constituée de pierre calcaire Indiana s'aménageant avec le matériau extérieur principal du Château.

La toiture de l'addition en grande partie en cuivre / bronze s'harmonise avec les toitures en cuivre du château. Le matériau développera avec le temps une patine qui se fondra dans les toitures en cuivre patinées du Château existant.

Relation avec le milieu

La cour du Château Laurier est maintenant ouverte aux vues révélant la silhouette pittoresque et renforçant la relation importante avec le paysage romantique du parc Major Hill. La colonnade de base et la passerelle en verre sur la façade nord créent de la transparence et de l'ouverture, améliorant les connexions visuelles vers et depuis le parc Major Hill.

La relation avec le canal Rideau est physiquement renforcée par une connexion piétonne aux terrasses et visuellement renforcée par les grandes ouvertures en verre dans la colonnade du rez-de-chaussée.

L'ajout révisé offre maintenant des vues importantes du Château pittoresque depuis les nombreux points de vue du milieu environnant: de la rive québécoise de la rivière des Outaouais; du Musée canadien de l'histoire; de la Colline du Parlement; du Musée des beaux-arts du Canada; du parc Major Hill; du canal Rideau; du boulevard de la Confédération; de la place de la Confédération; du Centre National des Arts; du marché By et; des propriétés le long de la rue qui bordent le Château Laurier. Ces vues font partie des valeurs patrimoniales.

À mon avis professionnel, sur la base des raisons exposées ci-dessus, la dernière proposition d'ajout contemporain au Château Laurier répond maintenant à la norme 11 des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, qui stipule que lors de la création de tout nouvel ajout à un lieu patrimonial, a) conserver la valeur patrimoniale et les éléments qui définissent le caractère et, b) rendre la nouvelle œuvre physiquement et visuellement compatible, subordonnée au lieu patrimonial et distincte de celle-ci.



Lyette Fortin B.Arch, D.ICCROM, Hon.OAA
Consultant en conservation architecturale
Professeure auxiliaire, École d'architecture et d'urbanisme Azrieli, Université Carleton
Enseignante en conservation architecturale: philosophie, éthique et pratique